



Le Groupe des Beaux-Arts du Raincy-Villemomble

vous propose de participer à la 3ème édition du salon **ART MAT**

Vendredi 9 au dimanche 18 octobre 2026

Centre Culturel Thierry Le Luron 9 boulevard du midi 93340 Le Raincy

Vernissage le vendredi 9 ou samedi 10 octobre 2026 à 18 heures

RÈGLEMENT

1. INSCRIPTION et FRAIS DE PARTICIPATION

DOSSIER COMPLET A RENVOYER AVANT LE 8 JUIN 2026 PAR MAIL (de préférence)

Salon.artmat93@gmail.com

Par courrier à : G.B.A du Raincy-Villemomble 2, place du caprice 93160 Noisy le Grand

Aucun dossier d'inscription ne sera accepté après cette date.

- **Bulletin d'inscription** lisiblement complété
- **La liste des œuvres en lettres capitales.**
- **Photo numérique des œuvres de très bonne qualité** (pour le catalogue) de 3 à 5 Mo en Jpeg résolution de 300dpi, comportant : le titre de l'œuvre.
- **Fournir un justificatif de son inscription à la maison des artistes et/ou un numéro de SIRET.** Les artistes ne répondant pas à ce dernier point pourront être acceptés, mais leurs œuvres ne figureront pas sur la liste des prix.
- **Votre règlement de 80 €** (Frais d'inscription 20 € + Frais d'accrochage 60 €) de préférence par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de :
Groupe des Beaux-Arts du Raincy Villemomble

En cas de non sélection vous serez remboursé intégralement

2. LES ŒUVRES

L'accrochage est limité à 3 œuvres par artiste, le conseil d'administration se réserve le droit de statuer en fonction des grands formats et de la place disponible.

Les œuvres sur toile seront fournies sans encadrement, sauf s'il s'agit de caisses américaines. Les bords des toiles devront être soit peints, soit avec une finition parfaite. Toute œuvre devra être munie d'un système d'accrochage solide.

Les photographies, les aquarelles, les dessins et les gravures d'un même artiste auront un encadrement identique.

Les sculpteurs devront apporter leurs socles en parfait état. Ils pourront exposer 3 sculptures.

Chaque artiste pourra apporter un ou deux petits formats **en plus**

- peinture 2F ou 20x20
- sculptures : 30 x 10 x 10 cm

Les œuvres présentées seront sélectionnées par un jury.

3. DÉPÔT DES ŒUVRES

Dates : lundi 5 octobre 2026 de 10h à 18h

Le dépôt des œuvres se fera au centre culturel Thierry Le Luron au Raincy.

Leur conditionnement et leur transport sont à la charge de l'artiste.

Le **nom de l'artiste**, ainsi que le **titre de l'œuvre** devront figurer **au dos des tableaux** et sous **les sculptures**.

4. ASSURANCE

L'Association décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, perte ou détérioration pendant de l'exposition ainsi que durant leur transport.

Les exposants sont invités à prendre une assurance.

En participant à ce salon, chaque artiste déclare renoncer à tout recours contre le GBA et la ville du Raincy

5. INSTALLATION

La scénographie, l'installation et l'accrochage seront effectués par le GBA

Le GBA se chargera de la création des cartels.

Les artistes ayant un QR Code devront nous l'envoyer par mail.

6. PERMANENCE

Chaque artiste sera sollicité pour effectuer une ou 2 permanences, et invité à s'inscrire sur le planning lors du dépôt des œuvres.

7. ACQUISITION DES ŒUVRES

En cas de vente, l'artiste s'engage à faire un don de 15 % à l'association afin d'assurer son fonctionnement.

8. DROITS DE REPRODUCTION

Chaque artiste s'engage à ne pas demander de droit de reproduction pour les œuvres présentées lors du salon et utilisées sur les différents supports numériques.

9. RETRAIT DES ŒUVRES :

Le **démontage** se fera le dernier jour de l'exposition, le **dimanche 18 octobre 2026 à partir de 18h ou lundi 19 octobre de 10h à 12h.**

Chaque exposant, par le fait même de sa participation et de la signature manuscrite de son bulletin d'inscription, accepte sans restriction les clauses du présent règlement.

Aucune réclamation ne pourra être faite.

Contacts :

Christine Simonet (présidente) : 06 87 21 03 38

Yanka Krzesinski (vice-présidente) : 06 14 71 51 75

Claudine Bruneteau (trésorière) : 06 09 80 25 50

Martine Polidano (secrétaire) : 06 82 22 88 38